



© Yann Pirou

Bonus-malus : mauvaise idée

Le 26 février dernier, après l'échec des négociations entre les partenaires sociaux sur l'assurance chômage, le Gouvernement a repris la main et annoncé son intention de maintenir son projet d'un bonus-malus sur les contrats courts, intérim compris. Cette mesure serait censée soutenir les embauches sous contrat à durée indéterminée. Ce qui, selon nous, méconnaît absolument la réalité économique de certains secteurs d'activité, en particulier celle du BTP.

En 2018, le bâtiment a créé 30 000 emplois et les besoins de recrutement restent importants. Mais nous savons très bien que les fluctuations d'activité ne peuvent être gérées correctement qu'en s'appuyant en partie sur des formules d'emploi souples telles que les CDD, l'intérim ou les CDI de chantier... Si le bonus-malus décourage le recours à ces formules, il poussera de fait au retour des « tâcherons » par les voies du travail détaché ou de la micro-entreprise. Autrement dit à la plus grande précarité qui soit. Est-ce vraiment ce que l'on souhaite ?

Thierry Fromentin, président

Pôle Solutions, ça roule !



© François Carbonel

Une centaine de chefs d'entreprise du bâtiment de Seine-et-Marne se sont retrouvés le 11 avril sur le circuit automobile de la Ferté-Gaucher pour l'événement Pôle Solutions, organisé par le BTP 77 en vue de recruter de nouveaux adhérents. Parrainés par des pairs déjà adhérents, 82 invités ont pu découvrir la fédération, son rôle et ses services, au cours d'une matinée de présentation dynamique et conviviale. Après le déjeuner – à l'eau et aux jus de fruits –, place aux sensations fortes : outre une session de karting, chaque participant(e) a eu droit à un baptême de vitesse à bord d'un bolide KTM X-Bow emmené de main de maître par un pilote expérimenté, peu avare d'accélération et de dérapages contrôlés, pour le plus grand plaisir de son passager ou de sa passagère. Le soleil s'étant lui aussi invité, la journée a été, aux yeux de ses organisateurs, une franche réussite.

Formation : faire autant avec moins

La réforme de la formation professionnelle de 2018 plus quelques nouveautés en 2019 génèrent des effets regrettables, particulièrement en termes de financements.

Sujet préoccupant pour le monde du bâtiment : la réforme de la formation professionnelle entrée en vigueur au début de cette année. Le nouvel Opérateur de compétences (Opco) Construction prend certes le relais de l'Opca Constructys à compter du 1^{er} avril, en intégrant le négoce de matériaux et celui du bois, mais l'organisation imposée est davantage centralisée. Le plus gênant est que les entreprises de plus de 50 salariés ne disposeront plus de fonds mutualisés. Une bonne partie du produit de leur cotisation légale de

1 % est réaffectée à la formation des demandeurs d'emploi. Détournement de fonds des entreprises ou augmentation indirecte de charges des entreprises formatrices ? Le résultat est particulièrement lourd et malvenu. Quant aux artisans et dirigeants non salariés, ils font, depuis le 15 mars 2019, les frais du transfert aux Urssaf de la collecte des Fonds d'assurance formation concernés qui ne peuvent plus honorer les demandes de financements. Face à ces situations chaotiques dénoncées par la fédération, celle-ci informe les entreprises et met au mieux en œuvre des solutions d'accompagnement. Deux réunions d'information ont déjà eu lieu le 14 mars à Champs-sur-Marne et à Melun.

Le BTP 77 ouvre une antenne à Marne-la-Vallée



©François Carbonel

La Maison de l'entreprise innovante (MEI), ouverte en novembre 2017 à Champs-sur-Marne, au cœur de la Cité Descartes à Marne-la-Vallée, accueille depuis mars une antenne du BTP 77.

« Cette nouvelle implantation nous permet d'être présents au cœur d'un territoire extrêmement dynamique, et qui compte la plus forte densité d'entreprises du BTP du département, se félicite Thierry Fromentin, président du BTP 77. Cette antenne de proximité va permettre à toutes ces entreprises d'avoir à leur disposition un lieu pour se réunir, échanger, partager les bonnes pratiques et les expériences. C'est aussi l'opportunité pour elles – et pour nous en tant qu'organisation professionnelle – de faire partie intégrante d'un écosystème qui concentre d'importantes ressources en relation directe ou non avec l'univers de la construction et de son avenir. »

Labellisée « Grand Paris », la Cité Descartes rayonne en effet bien au-delà des frontières régionales. Elle est identifiée au niveau national comme cluster « Ville de demain », et regroupe de multiples institutions telles que l'École des Ponts ParisTech, l'École d'architecture de la ville et des territoires, l'École d'urbanisme de Paris, le CSTB, le FCBA (centre technologique et de recherche

de la filière bois), l'université de Marne-La-Vallée et ses formations de techniciens et d'ingénieurs... Le projet d'installation du BTP 77 est né en interne de la vision de Jany Rabotin, déjà mobilisé par son mandat territorial et sa délégation pour la formation. Il est, à ce titre, désormais délégué innovations et compétences par son conseil d'administration. L'antenne du BTP 77, inaugurée le 27 mars 2019, a pu aussi être ouverte grâce à l'intérêt que lui a porté l'agence Descartes Développement (lire ci-dessous le point de vue de son président).

Nathalie Kopff, nouvelle présidente du BTP Marne-la-Vallée, y voit de son côté, en plus de la possibilité d'organiser des permanences des services de la fédération et des réunions d'entreprises, « l'occasion de créer des connexions avec les institutions de formation et d'enseignement présentes sur le secteur, notamment pour travailler sur les sujets d'environnement et de construction durable. On peut aussi y trouver des synergies pour le recrutement de collaborateurs qualifiés... et de nouveaux adhérents pour la fédération ! »



Repères

1 309 entreprises du BTP ayant au moins un salarié sont répertoriées sur le territoire de BTP Marne-la-Vallée. Celui-ci s'étend sur plus de 40 communes, de Champs-sur-Marne à Bailly-Romainvilliers et de Villeparisis à Ozoir-la-Ferrière. La Cité Descartes représente quant à elle un pôle d'activités de 5 000 salariés et 350 entreprises. Elle réunit 34 unités de recherche avec 1 000 enseignants-chercheurs et chercheurs, 500 ingénieurs et techniciens... L'agence Descartes Développement vise à favoriser les échanges entre les acteurs académiques et économiques pour développer divers projets et partenariats sur le territoire et à l'extérieur.



Gérard Eude, président de l'agence Descartes Développement

« La Maison de l'entreprise innovante a la volonté de développer pour les entreprises un véritable parcours entrepreneurial intégré et accompagné, depuis la création

jusqu'au développement, en lien avec les ressources de haut niveau disponibles sur la Cité Descartes. Le BTP a manifesté l'envie et l'ambition de se positionner dans cet écosystème, au cœur du cluster « Villes de demain » et de mettre ainsi clairement en relation

bâtiment et innovation. C'est son intérêt et c'est aussi le nôtre, notamment vis-à-vis des jeunes car ces derniers ne sont pas forcément conscients de cette relation étroite entre construction et technologies innovantes. Bienvenue donc au BTP au sein de la MEI ! »

2



Rénovation énergétique : package financements

« Allégez la facture pour vos clients » : c'était le thème du petit déjeuner artisans co-organisé le 15 mars dernier à Trilport par le BTP 77 et Soliha.

Face aux annonces d'« offres à 1 euro », appuyées en réalité sur des prix et des matériels imposés aux artisans, la fédération informe ses adhérents sur l'actualité des aides disponibles en matière de rénovation énergétique. L'objectif est de les aider à rester maîtres de leurs offres tout en proposant à leurs clients des solutions de financements propres à réduire leur facture. Ainsi, profitant de la campagne nationale Soliha (Solidaires pour l'ha-

bitat) sur le thème de la rénovation énergétique, le BTP 77 a co-organisé un petit déjeuner artisans le 15 mars dans les locaux de la mairie de Trilport. Une quinzaine de personnes y ont participé. La fédération a présenté les diverses solutions de financement mutualisées en particulier à travers l'offre Prim'3E. Celle-ci propose en effet un « package financement » mettant à profit les différentes aides (Cite, Éco PTZ, certificats d'économie d'énergie, etc.). Le BTP 77 tient à la disposition de ses adhérents toutes les informations utiles sur cette ingénierie de financement destinée à soutenir en particulier les artisans.

> Contact BTP 77 : 01 64 87 66 68

Carrefours de la biomasse

Un programme dense de conférences, tables rondes et visites de sites a animé la deuxième édition des Carrefours de la biomasse, organisée du 21 au 23 mars à Chailly-en Brie par Seine-et-Marne Environnement. Professionnels et grand public ont pu à cette occasion mieux appréhender les usages et potentialités de la biomasse (bois, végétaux, déchets agricoles organiques et autres ressources naturelles renouvelables) dans le cadre de la transition énergétique.

Journée prévention



La Journée nationale de la prévention dans le BTP, session 2019, s'est tenue le 28 mars à Meaux, sur un grand chantier de construction de logements. 70 chefs d'entreprise et salariés, représentant 15 entreprises, ont participé aux quatre ateliers organisés par le BTP 77 et ses partenaires (Cramif, OPPBTP, SIST BTP) sur le thème de la prévention des risques liés aux poussières et autres émanations présentes sur les chantiers de construction. Un quiz à remplir sur place au fil de la matinée favorisait l'appropriation active des informations reçues.

Rapport d'activité du BTP 77



Le rapport annuel d'activité du BTP 77 est paru début avril. Comme les deux années précédentes, ce document de communication à la forme attractive retrace de manière synthétique les faits marquants qui ont jalonné les actions et l'activité de la FFB Île-de-France Est en 2018. Au-delà des aspects conjoncturels, il donne à voir et à comprendre la mise en œuvre concrète de la politique de la fédération au service de ses adhérents et des entreprises du BTP et, plus largement, en faveur des synergies seine-et-marnaises.

Entreprises et élus locaux se saisissent du « grand débat »



Faire entendre la voix des entreprises dans le grand débat national : c'était l'objectif central de la rencontre organisée le 4 mars à Dammarie-lès-Lys.

Durant trois heures, une centaine de chefs d'entreprise et élus locaux de Seine-et-Marne ont débattu sur la base des quatre thèmes du « grand débat » institué par le Gouvernement. Le relevé des échanges a donné lieu à la rédaction d'une imposante liste de propositions et de revendications à l'attention des pouvoirs publics :

moins de charges, une plus forte stabilité fiscale et réglementaire, un dialogue et une concertation accrue visant à favoriser le développement de l'entrepreneuriat et de l'innovation, tout en évitant les distorsions de concurrence... Cette rencontre est née de l'initiative des 12 organisations patronales réunies au sein du Clé 77 et des trois chambres consulaires de Seine-et-Marne. Le Clé 77 avait obtenu l'appui de l'Union des maires et des présidents d'intercommunalité, acteurs majeurs comme les entreprises de la cohésion des territoires. La co-organisation de ce débat avait fait l'objet d'une concertation préalable avec la préfecture de Seine-et-Marne et le conseil départemental. Les organisateurs se sont félicités de la mobilisation et de l'influence à laquelle cette initiative aura permis de contribuer auprès des décideurs politiques.

- 6%

de mises en chantier de logements en 2018

Ce chiffre, qui devrait encore se retrouver en 2019, confirme la chute de la construction de logements. Elle n'en est pas encore à passer en dessous de la moyenne de production de long terme depuis 1980 mais attention, il est temps de changer de cap. Quant aux causes, multiples, elles provoquent un effet ciseau très défavorable, entre une baisse des aides à l'accession et à l'investissement et une hausse de la taxation des maîtres d'ouvrage privés qui génère leur appauvrissement. Cette problématique, et plus globalement celle de l'immobilier, était au cœur du 8^e Sommet de la construction de la FFB qui s'est tenu le 18 avril à Paris. Des économistes, des experts et des acteurs politiques ont débattu de ces sujets afin d'analyser les ressorts des marchés du logement et de l'immobilier, et de préparer l'avenir des marchés des artisans et des entreprises du bâtiment.

Du nouveau dans la facturation électronique des marchés publics

Les maîtres d'œuvre chargés du contrôle des factures sont désormais tenus de s'inscrire sur la plateforme dédiée Chorus Pro pour les valider. Cette mesure permettra de réduire des délais de paiement jusque là occultés.

Après plusieurs années de lobbying auprès des services de Bercy, la FFB a obtenu que les maîtres d'œuvre aient l'obligation de récupérer et de valider les demandes de paiement électronique dans Chorus Pro. Ce n'était pas le cas jusque là, ce qui occasionnait des délais de paiement cachés préjudiciables aux entreprises. Les maîtres d'œuvre qui ne se conformeraient pas à cette obligation pourront désormais être tenus responsables du non-respect des délais de paiement qui en résulterait. L'information est importante car, à partir du 1^{er} janvier 2020, les TPE devront à leur tour facturer électroniquement les travaux



© i23r/Leszek Glasner

réalisés dans le cadre de marchés publics. La FFB a également mis en place une boîte mail dédiée permettant aux entreprises de remonter leurs difficultés en matière de facturation électronique. Le 18 avril dernier, le service juridique du BTP 77 a tenu, dans le cadre des Jeudis de l'actualité juridique, une réunion d'information sur le sujet et sur la dématérialisation des réponses aux appels d'offres publics.

Sylvie Templier : « J'aime faire découvrir ce qui est devenu mon pays de cœur. »

Outre le fait d'être directrice administrative et financière de l'entreprise de chauffage CEMT à Perthes-en-Gâtinais et présidente de l'entreprise d'exploitation de chauffage Sorex à Paris, Sylvie Templier à une autre passion :



par lui demander de les en faire profiter. « Ça a commencé en 2016 avec trois amies. Je leur ai indiqué quel budget prévoir et j'ai tout organisé pour le séjour sur place. » D'année en année et de fil en aiguille, ce sont maintenant les amis

les voyages. Sac au dos le plus souvent, surtout en Amérique du Sud et plus particulièrement au Pérou. « J'ai découvert ce pays il y a huit ans lors d'un voyage touristique avec un petit groupe d'amis. Et ça a été le coup de foudre ! » Au point d'y retourner quelques mois plus tard, congé sans solde en poche, pour y apprendre l'espagnol et faire du bénévolat auprès d'enfants. Elle y retourne ensuite, seule, cinq autres fois.

La passion de Sylvie Templier diffusant dans son entourage, des ami(e)s finissent

des amis que Sylvie embarque dans ses périples péruviens. « Des groupes de six personnes maximum, moi incluse, précise-t-elle. Aujourd'hui, je connais 95 % des endroits que l'on visite. Mais il peut avoir des imprévus, comme cette fête de village sur laquelle on tombe par hasard. Et l'organisation reste très souple, même si les circuits sont concertés à l'avance avec les personnes que j'emmène. Moi ce qui me plaît, ce sont les rencontres, et faire découvrir ce qui est devenu mon pays de cœur. »

Les fiches jointes



• Courrier des lecteurs

Juridique / Économique

- Paiement du solde

Social / Prévention / Sécurité

- Jours fériés, ponts, etc. : mode d'emploi 2019
- Permis de conduire pour les apprentis

Emploi / Formation

- Le compte personnel de formation (CPF)
- CACES et AIPR : formations IFRBTP 77
- Le titre de maître d'apprentissage confirmé

Métiers / Technique / Environnement

- Chaudière à 1 euro : qu'en est-il exactement ?
- Prim'3E : un levier pour remporter des marchés
- Appel à candidatures « Un autre regard sur l'artisan du bâtiment »

• Conseils du mois des organismes partenaires